

Département
de la CÔTE-D'OR

Arrondissement de
BEAUNE

Convocation du
2 septembre 2026

**SYNDICAT MIXTE DU SCOT
DES AGGLOMÉRATIONS DE BEAUNE,
NUITS-SAINT-GEORGES ET GEVREY-CHAMBERTIN**

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

**SÉANCE DU 9 SEPTEMBRE 2026 – 18H
14 RUE PHILIPPE TRINQUET À
BEAUNE**

PRÉSENTS :

PRÉSIDENT : Pascal GRAPPIN

Représentants de la Communauté d'Agglomération Beaune, Côte et Sud : Émilie ALIF, Carole BERNHARD, Jean-Claude BROUSSE, Jean-François CHAMPION, Amélie CLÉMENT-MARTIN, Stéphane DAHLEN, Bertrand GIRARD, Vincent GRENET, Jean-Jacques HARBEUMONT, Danièle JONDOT-PAYMAL, Sébastien LAURENT, Michel QUINET, Gilles RAVELLE-CHAPUIS, Véronique RICHER, Richard ROCH, Gérard ROY, Denis THOMAS, Cyril VACHON, Jean-Christophe VALLET,

Représentants de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges : Agnès AUBERT, Philippe DELIN, Valérie DUREUIL, Mathilde PICAVET, Olivier PIRAT, Philippe RUPIN, Alexandre SUCHET,

EXCUSÉS :

Représentants de la Communauté d'Agglomération Beaune, Côte et Sud : Pierre BOLZE, Thibaut GLOAGEN, Sylvain JACOB, Philippe LANCIA, Virginie LONGIN,

Représentants de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges : Pascal BORTOT, Gilles CARRÉ, Hubert CHETTA, Christophe LUCAND, Hubert POULLOT

POUVOIRS :

- Pascal BORTOT a donné pouvoir à Valérie DUREUIL
- Pierre BOLZE a donné pouvoir à Jean-François CHAMPION
- Hubert CHETTA a donné pouvoir à Mathilde PICAVET

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Valérie DUREUIL

C/26/14 – DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DU SYNDICAT MIXTE À LA FÉDÉRATION NATIONALE DES SCOT

Dans le cadre du renouvellement de ces instances, le Syndicat Mixte est appelé à désigner un représentant à l'assemblée générale de la Fédération Nationale des SCoT

Il est demandé de désigner :

- Un **élu titulaire** qui représentera votre collectivité à l'Assemblée générale (constituée de chacun des représentants élus désignés par les établissements publics de SCoT adhérents)
- Un **élu suppléant**, qui pourra suppléer le représentant de votre collectivité à l'Assemblée générale

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **DÉSIGNE** *Monsieur Pascal GRAPPIN* en qualité de titulaire et *Monsieur Michel QUINET* en qualité de suppléant pour représenter le syndicat mixte au sein de l'assemblée générale de la Fédération Nationale des SCOT.

FAIT ET DELIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS,
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES,
POUR COPIE CONFORME,

Pascal GRAPPIN,
Président du Syndicat

